



PROGRAMME DE FORMATION PRESIDENT DU CSE

Réf. : SEC-PREV114

Mise à jour : 27/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **PUBLIC**

Dirigeant d'entreprise, représentant de la direction, services RH

- **PREREQUIS**

Aucun

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Identifier le rôle, les missions et les responsabilités d'un Président de CSE et prendre en compte l'ensemble des exigences relatives au CSE

- **OBJECTIFS OPERATIONNEL**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier la place du CSE,
- Déterminer les droits et prérogatives du CSE,
- Identifier les missions et obligations du Président du CSE,
- Définir les recours possibles des élus du CSE et savoir y répondre,
- Acquérir les bonnes pratiques de conduite d'un CSE.

- **CONTENU DE FORMATION**

FONCTIONNEMENT du CSE

Le cadre réglementaire

- Mise en place d'un CSE
- Notions d'Etablissement et d'Entreprise
- Le CSE Central
- Election des Représentants du personnel

Le règlement intérieur du CSE

- L'obligation législative
- Utilité du règlement intérieur
- Adoption et application du règlement intérieur
- Les mentions du règlement intérieur

La composition du CSE

- Le président du CSE
- La délégation du personnel
- Les membres invités

Les représentants de proximité

Les commissions du CSE

- Présentation générale
- Les commissions obligatoires
- Les commissions particulières obligatoires
- Composition des commissions obligatoires
- Les commissions facultatives

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION PRESIDENT DU CSE

Réf. : SEC-PREV114

Mise à jour : 27/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

Les moyens des élus

- Les heures de délégations attribuées
- Gestion des heures de délégation
- Formation des membres élus
- Circulation et déplacement
- Moyens matériels et financiers

Les droits et devoirs des élus

Les missions du CSE

- Dans les entreprises de 11 à 49 salariés
- Dans les entreprises d'au moins 50 salariés

Les attributions santé-sécurité

- Dans les entreprises 11-49 salariés
- Dans les entreprises d'au moins 50 salariés

ROLE ET STATUT DU PRESIDENT

Description de la fonction

Les réunions : types, modalités, résolutions

- Les différentes réunions
- Participants et convocations
- Résolutions et procès-verbal

Les obligations de consultation et d'information

- Modalités de consultation
- Les consultations récurrentes
- Les consultations périodiques
- Informations spécifiques

Base de Données Economiques et Sociales

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Situations critiques : les droits d'alertes du CSE

Les recours des élus : demandes d'expertise

- Focus sur la notion de délit d'entrave Cadre législatif
- Exemples de délit d'entrave

PREVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL

Le cadre réglementaire de la prévention des risques

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION PRESIDENT DU CSE

Réf. : SEC-PREV114

Mise à jour : 27/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

Notions de danger, risque et prévention

- Définition de la notion de danger
- Définition de la notion de risque
- Survenance et prévention

Les différentes familles de danger

Les acteurs de la sécurité au travail

- Les acteurs internes de l'entreprise
- Les acteurs externes à l'entreprise

Les obligations des employeurs

Les obligations des salariés

Responsabilités pénales et civiles

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile

FOCUS SUR LES RISQUES D'ACTUALITE

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

- Définitions et facteurs de risques
- L'enquête de dépistage

Les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

- L'évaluation des RPS
- L'enquête de dépistage des RPS

Le Référent harcèlement sexuel

- Textes législatifs
- Définition et missions

LA « PENIBILITE » AU TRAVAIL

Le cadre législatif

Les facteurs et leurs seuils

Le compte de prévention

GESTIONS DES BUDGETS DU CSE

Les budgets du CSE

- Les subventions d'entreprise
- Le budget de fonctionnement
- Le budget des Actions Sociales et Culturelles

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION PRESIDENT DU CSE

Réf. : SEC-PREV114

Mise à jour : 27/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

Les obligations légales et comptables

- Règles générales de comptabilité
- Définitions et tailles des CSE
- CSE de petite taille
- CSE de taille moyenne
- CSE de grande taille

Gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC)

- Définition des ASC
- Gestion des ASC
- Les bénéficiaires aux ASC
- Le délit de discrimination
- Les exonérations URSSAF
- Responsabilités et assurances

● METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'apports individuels de chacun, de retours d'expériences, d'échanges et de mises en situation au travers de cas pratiques pour s'entraîner à exercer ses missions.
- Documentation : un support de cours et des documents de référence sont remis aux stagiaires.

● MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation : exercices de mise en situation et questionnements

● FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine

● SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

● DUREE

1 jour, à raison de 7 heures par jour

● DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis.

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION PRESIDENT DU CSE

Réf. : SEC-PREV114

Mise à jour : 27/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **TARIFS HT et TTC (TVA au taux en vigueur)**

Formation dispensée uniquement en intra. Nous consulter pour le tarif.

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org